

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018
DELIBERATION N° 13

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE , Mmes BISAUTA, LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes MEYZENC, TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme CANDILLIER ; Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. UGALDE (jusqu'à 18h13) ; M. SOROSTE par M. ETCHEGARAY ; M. NEYS par Mme DURRUTY ; Mme CASTEL par M. AGUERRE (jusqu'à 21h54) ; M. AGUERRE par Mme BISAUTA (à partir de 21h54) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h35) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON (jusqu'à 18h01) ; Mme BRAU-BOIRIE par Mme LAUQUE ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. ESMIEU ; Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30) ; M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI (à partir de 23h02) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 18h34) ; M. DAUBISSE par Mme MEYZENC ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h42).

Absentes :

Mme CASTEL (à partir de 21h54 pour le vote des délibérations 43 à 76) ; Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h42 pour le vote des délibérations 66 à 76).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition « Cuba » d'Yvon Lambure & Séverine Thévenet.

La programmation 2019 du DIDAM ouvrira ses portes, après la clôture de l'exposition Nikos Aliagas, sur une proposition d'échanges de regards en terre lointaine. L'île de Cuba se retrouvera ainsi à l'honneur dans le dialogue inédit entre les peintures chaleureuses, colorées et musicales d'Yvon Lambure et les photographies noir et blanc, esthétiques et documentaires de Séverine Thévenet, photographe choisie par Yvon Lambure pour la réalisation de ce projet à quatre mains.

Yvon Lambure, passionné de peinture et de musique, a croisé sur les routes cubaines Séverine Thévenet. De cette rencontre est née l'idée de mêler les créations issues de leurs pérégrinations respectives dans cette île. Une exposition qui échappe au cliché exotique pour donner à voir deux sensibilités touchées par la lumière et l'humanité de Cuba et de ses habitants.

Elève de Louis-Frédéric Dupuis (Bayonne 1909 - Estella 2003) - peintre de scènes de genre et de portraits et directeur de l'École de Dessin de Bayonne de 1944 à 1963 - Yvon Lambure privilégie des compositions enlevées où se détachent nettement les marques du pinceau, les passages brossés et les empâtements de matière. En regard des ces scènes de vie, paysages choisis ou compositions thématiques avec collages évoquant le Che, les cigares cubains, la musique ensoleillée du Buena Vista Social Club, les photographies de Séverine Thévenet viennent rappeler combien sous les sourires et la lumière se délitent nombre de vie pauvres.

Cette exposition prévue du 1er février au 3 mars 2019 est produite et conçue par la Ville en collaboration avec Yvon Lambure. Le commissariat de l'exposition est assuré par la Direction de la Culture et du Patrimoine, pôle arts visuels. La Ville met à disposition gratuite des artistes les espaces du DIDAM pendant toute la durée de l'exposition. Elle accompagne le projet par la prise en charge des coûts de communication, scénographie, production de photographies, montage/démontage et médiation pour un budget total de 8 000 €. Un partenariat avec l'Ambassade de Cuba est en cours d'élaboration afin de financer notamment, à cette occasion, l'accueil d'un groupe de musiciens cubains au DIDAM.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- à rechercher des subventions auprès de partenaires potentiels, aux taux les plus élevés possible ;
- à signer les conventions et contrats amenés à être établis avec les différents partenaires du projet.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne